



un verger collectif

Pour renforcer le lien social

« Si quelqu'un rêve seul, ce n'est qu'un rêve. Si plusieurs personnes rêvent ensemble, c'est le début d'une réalité ! »

Friedensreich Hundertwasser,
artiste, peintre, penseur et architecte autrichien

BULLETIN
MUNICIPAL



N°9
JANVIER
2017

SOMMAIRE



- 3 Édito du maire
- 4-5 Finances
- 6 Logement communal
- 7 Jeunesse école
- 8-9 Environnement
- 10-11..... Patrimoine
- 12 CCAS
- 13 ECLA
- 14-15..... Plan du village
- 16 Services à la population
- 17-18 Voirie et bois
- 19 Bibliothèque
- 20-21 Pour Que Vive la Sorne
- 22 Foyer rural
- 23 Comité des fêtes et de
bienfaisance et amis tireurs
- 24-25 Histoire
- 26 État civil et vœux du Maire
- 27 Site internet
- 28 Conseil municipal



Philippe GRICOURT

ÉDITO

Chers habitants de Chilly,

En ce début d'année 2017, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter en mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale nos meilleurs vœux pour 2017. Que cette année vous apporte santé, espoir, prospérité, et joie dans vos foyers.

Notre nouvelle politique territoriale, que ce soit la fusion des régions, le regroupement des intercommunalités ou la création de commune nouvelle a pour objectif de recentrer les pôles de décisions administratives et à terme d'engendrer des économies.

La fusion Bourgogne-Franche-Comté, effective depuis le 01 janvier 2016, devra nous apporter des possibilités nouvelles en termes de synergie et de développement économique.

Au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération de Lons le Saunier et la communauté de communes du Val de Sorne vont fusionner pour donner naissance à une communauté d'agglomération forte de 32 communes, auxquelles certaines communes limitrophes viendraient s'ajouter.

La constitution d'une communauté d'agglomération en milieu rural, obtenue par le président d'ECLA, Jacques Pelissard, aujourd'hui démissionnaire après 16 années d'exercice, va laisser place à une nouvelle gouvernance.

2016 a été pour nous une année où différents projets annoncés se construisent en fin d'année. La création de deux logements au-dessus de la mairie, la mise en place du mobilier urbain, la pose d'un ossuaire au cimetière et la remise en état du parking derrière la mairie.

La communication auprès de nos administrés nous tient à cœur. Site internet, « Feuille de vigne », bulletin municipal, autant d'outils de qualité qui demande beaucoup d'efforts à ceux qui les font vivre et je tiens tout particulièrement à les féliciter.

Nous avons également effectué des tests de vitesse sur la RD 159 et la pose de chicanes comme nous l'avions annoncé. Cet essai n'a pas été concluant. Pour respecter notre engagement qui est de sécuriser le carrefour mais également le cheminement des piétons sur cet axe, plusieurs solutions sont à l'étude et en 2017, cet axe sera aménagé.

L'arrivée de la fibre optique sur notre village est devenue une priorité.

Je travaille sans relâche depuis le début de l'année pour nous apporter une solution la plus rapide possible. Notre commune a

été reconnue « sinistrée » de part notre faible débit, ce qui doit nous assurer, par un opérateur, l'accès au haut débit fin 2017, début 2018. A quel coût ? Un appel d'offres sera lancé par la municipalité et nous nous concerterons avec ECLA pour la répartition financière de cet investissement.

Nous continuons le développement de notre programme environnemental avec l'embellissement et le fleurissement du village (plantation de centaines de bulbes..) et en 2016 la création et la plantation du verger collectif. Merci à tous ceux, nombreux qui participent à ce projet, et à Béatrice PETITJEAN qui, malgré les difficultés, arrive à le mener à son terme.

Nous avons décidé, malgré la baisse des dotations et des investissements qui pourront être conséquents de ne pas augmenter les impôts en 2017.

En 2017, l'accès par les enfants à l'école et au terrain multisport de Courlans va être réalisé. Son financement de 180 000 € est assuré par ECLA et nous sommes très heureux d'offrir à vos enfants un maximum de sécurité sur cette route.

2017 va nous permettre, via la fondation du patrimoine, la poursuite de notre projet de restauration de la toiture en laves de l'église et d'un ensemble de trois projets mobiliers classés Monuments Historiques.

Nous allons également commencer les travaux de rénovation de la salle dans le parc des vignes et des garages derrière la bibliothèque.

Les associations du village contribuent elles aussi à la dynamique du village, je les en remercie et vous invite à participer nombreux à leurs manifestations.

Je tiens à féliciter l'équipe municipale pour son implication. Nos élus communaux et nos bénévoles s'investissent, souvent avec passion, dans la réalisation et la concrétisation de projets permettant à notre commune de prospérer. Nous allons continuer à mener des actions qui créent du lien dont la cérémonie des vœux du maire en est une parfaite illustration. Un grand merci à tous ceux qui permettent à cette nouvelle année de commencer sur une note festive et pleine de surprises.

Je félicite, très sincèrement, l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement.

Je vous souhaite à nouveau, mes chers administrés, une année 2017 pleine de réussite et de bonheur.

GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE



Lors du vote du Budget Primitif 2016, les chapitres ont tous été voté à l'unanimité

1. Impôts

Comme en 2015, les impôts et taxes n'ont pas augmenté en 2016. Pour rappel,

- Taxe habitation : 20.43 % (dont 10.50 % pour ECLA)
- Taxe sur le foncier bâti : 17.64 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 29.62 %

Si vous constatez une augmentation des taxes sur vos feuilles d'impôts, elles sont dues à la hausse des bases qui servent de référence à l'imposition.

2. Emprunts

Fin 2016, nous avons concrétisé un emprunt de 100 000 € auprès de la Banque Populaire à un taux de 1 % sur 15 ans. Il va nous permettre de réaliser des logements au-dessus de la mairie ; travaux qui ont débuté mi-décembre 2016 et qui doivent s'achever fin février 2017.

Par ailleurs, nous remboursons encore 2 emprunts : celui de la restructuration de la salle des fêtes d'un montant de 50 000 € qui se terminera en mai 2019 et celui de la piste cyclable d'un montant de 150 000 € qui prendra fin en novembre 2025.

Nous avons reconduit la ligne de trésorerie à hauteur de 50 000 € et nous allons débloquer comme l'année dernière 20 000 €, la vente de bois qui devait générer une recette de 14 000 € n'intervenant qu'en mars 2017.

3. Fondation du patrimoine

Nous avons débuté notre collaboration avec la Fondation du patrimoine et recueilli les premiers fonds de la part des donateurs, ce qui va nous permettre, sans emprunt de la municipalité, de rénover la toiture de l'église, la statue du Saint Georges, de la vierge allaitante et la pierre tombale Anne de Gaignaire.

4. Subventions

En 2016, diverses subventions nous ont été attribuées suite à divers projets :

- Réfection des abords de l'église 2 000 €
- Rénovation du cabinet infirmier 2 721 €
- Programme 100% compostage 1 485 €

Nous allons pouvoir bénéficier d'autres subventions budgétisées en 2016 mais qui seront reportées sur le budget 2017 : achat de mobilier urbain (3 000 € de la réserve parlementaire), rénovation des biens mobiliers de l'église (3 000 € de la réserve parlementaire) ...

5. Gestion

Le montant du résultat comptable de l'exercice 2015 est de 16 227.37 €, montant qui devrait s'améliorer en 2016.

Nous continuons à gérer avec une grande rigueur tous nos postes de dépenses de fonctionnement et sommes en capacité de pallier la baisse de la dotation globale de fonctionnement (-5 %) et l'augmentation des frais de scolarité des enfants, celle-ci étant la conséquence entre autre du nombre croissant d'enfants de plus en plus important sur la commune.

Dépenses en direction des écoles pour 2016 : 55 544.34 €

- Participation au fonctionnement des écoles accueillant nos enfants : 47 094.60 €
- Accompagnateur des élèves d'âge préscolaire (inférieur à 6 ans) dans le bus scolaire : 1 126.00 € (subvention du Département déduite) (50 % du coût de l'accompagnateur),
- Participation au coût de la prestation de service relative au fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement « les Ticastors » pour l'accueil péri et extrascolaire de Messia : 7 323.74 €

Nous continuons à réduire nos factures d'eau, d'électricité et négocions nos contrats de prestation de services.

Notre parc immobilier se porte bien, tous nos appartements sont loués et les locations de la salle des fêtes sont en augmentation de 25 %.

En 2016, les principaux investissements se sont portés sur la voirie, la pose d'un wc et la réfection du couloir à côté de la salle Anne de Gaignaire.

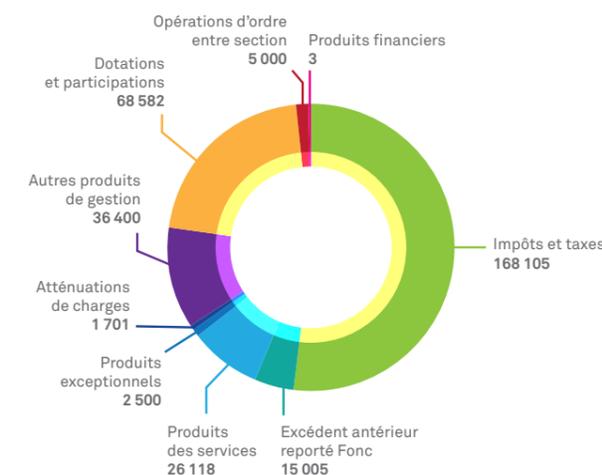
La réalisation d'un ossuaire au cimetière ainsi que la mise en place de mobilier urbain sont prévus début 2017, tout

comme la réfection de la berge qui s'est effondrée au moulin en bas de la rue du lavoir.

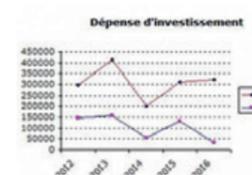
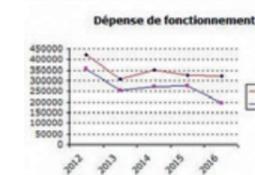
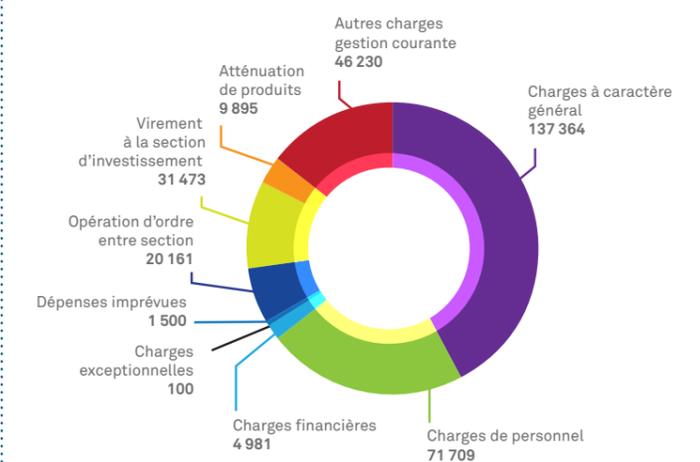
En 2017, un investissement très important, de 180 000 €, porté par ECLA, permettra le passage en toute sécurité des enfants et des piétons de Chilly-le-Vignoble à Courlans.

La commune s'engage quant à elle à aménager l'axe Messia/Frébuans/Courlans pour plus de sécurité.

Répartition budget par chapitre Fonctionnement recette



Répartition budget par chapitre Fonctionnement dépense



LE PARC IMMOBILIER LOCATIF S'AGRANDIT

Pourquoi un nouveau projet immobilier ?

Depuis plusieurs années l'appartement situé au premier étage du bâtiment de la mairie était inoccupé et appelé à se dégrader lentement et inexorablement, en l'absence d'un projet de réhabilitation.

Compte tenu de la position privilégiée que ce beau bâtiment occupe au centre du village, de sa proximité avec le Parc des Vignes, l'intérêt de sa réhabilitation ne faisait guère de doute.

Autres éléments déterminants qui ont prévalu dans cette décision, les conditions et les taux d'emprunt exceptionnellement bas proposés aujourd'hui par le secteur bancaire, de l'ordre de 1% sur 15 ans.

De plus une aide exceptionnelle de l'ordre de 28 123 € nous a été octroyée par l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR).

La convergence de ces différentes situations et éléments favorables, réduisent non seulement les risques encourus à presque rien, mais rendent ce projet immédiatement rentable, dans la mesure où les remboursements seront non seulement intégralement couverts par le montant des locations, mais devraient même dégager sans délai une marge bénéficiaire.

En ce qui concerne le type de logements à aménager, deux choix s'offraient :

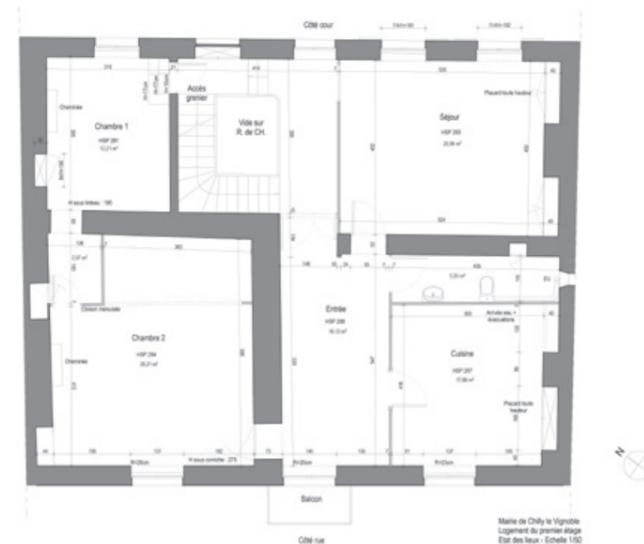
D'une part la réhabilitation sensiblement à l'identique de l'ancien appartement, d'autre part la prise en compte de la réalité du marché locatif local, plutôt tournée vers

des appartements de taille moyenne, de type F2 et F3. C'est finalement ce dernier choix, offrant un retour sur investissement beaucoup plus rapide, qui a été retenu.

Après un appel à candidature auprès de plusieurs agences d'architecture et examen des propositions faites par chacun, c'est l'agence Georges Ladoy, qui a été choisie. Les entreprises et corps d'état ont été également choisis par appels d'offres au mieux disant.

Les travaux ont commencé début décembre 2016 et s'achèveront courant premier trimestre 2017.

Coût des travaux : 110 000 € ht (honoraires architecte et coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé compris).



NOS ÉCOLIERS

CRÉATION ET SENSIBILISATION

» Ecole Primaire de Courlans

Rue Robert Morland
Directeur : M. Laurent Cretin
Tel : 03 84 24 09 11
Cette école accueille 28 enfants de Chilly
sur un total de 120 élèves .



» Ecole Primaire de Messia-sur-Sorne

563 route de Lyon
Directeur : M. Laurent Morel
Tel : 03 84 43 06 75
Cette école accueille 35 enfants de Chilly
sur un total de 95 élèves



Ecole de Messia : création d'une mosaïque Tout en couleur

Avec Isabelle Jobard, artiste plasticienne, les enfants ont créé une mosaïque sur un mur à l'entrée de l'école primaire. Dessiner des objets, des idées seulement avec des petits carreaux pour familiariser les enfants avec la technique (même avec des post it !) et choisir un lieu pour un travail "in situ". Chaque enfant a donné des idées. Isabelle Jobard s'est chargée de les trier pour n'en choisir que quelques-unes avec l'aval des enfants.

Chaque enfant a posé au moins un carreau de la mosaïque. Le mur a été préparé par un parent d'élève et les finitions ont été réalisées par un maçon en retraite de Messia. Le projet a été financé par la coopérative scolaire.

Des étudiantes sensibilisent nos jeunes écoliers

Deux groupes d'étudiantes du CFA agricole de Montmorot en BTS agricole « gestion et protection de la nature », travaillent en étroite collaboration avec la mairie de Chilly-le-Vignoble. L'un s'occupe de la thématique « recensement de la faune nocturne sur Chilly-le-Vignoble », le second « création d'un verger collectif ».

Le premier groupe d'étudiantes est intervenu auprès des

maternelles et CP de l'école de Messia-sur-Sorne pour leur apporter des connaissances sur la faune nocturne vivant dans nos villages : quel animal vit la nuit ? que mange-t-il ? Elles ont même sensibilisé les enfants sur les empreintes de certaines espèces.



Le second groupe a créé des animations, auprès de tous les élèves de l'école de Courlans. Pour les maternelles et les CP, les étudiantes ont abordé « L'éveil des 5 sens par la nature : le pommier et son fruit » et pour les classes de CE1, CE2 et CM1 CM2 « L'arbre, son cycle de vie et sa morphologie ». Après ces interventions dans les classes, il était prévu que les élèves participent à la plantation des fruitiers sur le terrain communal à Chilly-le-Vignoble route de Courlans. Mais le mauvais temps n'a pas permis de réaliser cette opération. Cependant, en janvier 2017 une sortie sur le verger permettra d'attribuer à chaque arbre un nom, les écoliers étant parrain/marraine d'un fruitier.

Mardi 10 janvier 2017, à 18h00 - Salle Anne de Gaignaire
Restitution études
« La faune nocturne de Chilly le Vignoble »
« Création d'un verger collectif »

Par les étudiantes du CFAA de Montmorot - Entrée libre

UN VERGER COLLECTIF ET UNE MARE

UN LIEU DE CONVIVIALITÉ



Un verger a été créé, cet automne 2016, sur un terrain communal d'une superficie de 0.53 ha, route de Courlans, à proximité de la mare des Têpes (site, qui après travaux, devrait être satisfaisant pour la petite faune aquatique et rivulaire).

Ce verger est constitué, aujourd'hui, de trente-cinq arbres fruitiers de variété locale et régionale ancienne

- variété de pommes anciennes : reinette comtoise, lion d'été, rouge de trèves, api étoilée, museau du chien, croque, bon pommier, pomme Dieu, pomme d'épine, pigeon de Jérusalem...,
- variété de poires anciennes : curé, catillac...
- variété de pruniers : pruniers à pruneaux, pruniers « reine claudie »,
- variété de cerisiers : griotte du nord, cerisier Saint Lucie
- variété de cognassiers.

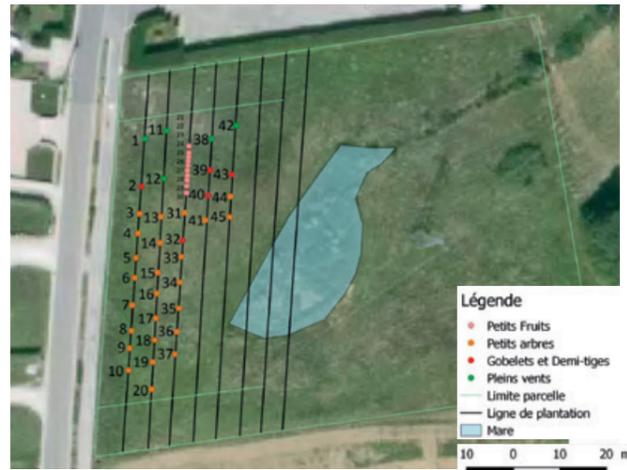
Et également de petits fruitiers comme le framboisier, le groseillier, le murier, le cassissier...

Pourquoi un tel projet sur la commune ?

La municipalité actuelle, lors de sa campagne municipale de 2014, proposait un ensemble de projets afin d'améliorer globalement et individuellement le cadre de vie des habitants : projets pour tisser du lien, projets pour améliorer l'environnement, projets pour sécuriser les habitants.

Aussi, les élus ont décidé de créer un lieu de convivialité à sensibilité environnementale, un lieu

- où l'on produit, apprend, se nourrit d'expériences,
- où l'on met en commun son savoir, son savoir-faire, ses connaissances,
- où l'on récolte, partage, crée, transforme.



Ligne 1	Ligne 2	Ligne 3
1: cerisier hedelfinger	11 : Reine des reinettes	21 : Mûre Dirksen
2 : Belle fille de Salins	12 : Cerisier Prunus burlat	22 : Mûre Dirksen
3 : Belle fille de salins,	13: Conférence	23 : Framboisier Zeva
4: Renette blanche de savoie	14 : Reine Claude	24 : Framboisier Zeva
5: Cerise hedelfegen	15 : Bigorneaux	25 : Cassissier Noir de Bourgogne
6: Belle fille de salins	16 : Belle de Boskoope	26 : Cassissier Black Down
7 : Pommier Sacha	17 : Calville du roi	27 : Groseillier Blanc Golden Drop
8: Questche	18 : Pomme épine	28 : Groseillier Rouge Worcester Rouge
9 : Belle fille de Salins	19: Double bon pommier	29 : Groseillier à Grappes Versailles
10 : Renette grise de pays	20: Reine-Claude Violette	30 : Groseillier à Grappes Junifer
Ligne 4	Ligne 5	
38 : Prune dorée	42 : Mirabelle de Nancy	31 : Poire Williams
39 : Cognassier	43 : Cognassier	32 : Cognassier
40 : Cognassier champion	44: Borowtsky	33 : Reine-Claude Jaune
41 : Quetsche	45 :Galantine	34: G de lestre
		35 : Poire Williams
		36 : Belle fille de Salins
		37 : National

Objectifs d'un tel projet

Ce projet a pour objectif de favoriser le développement durable dont la mise en œuvre s'articule autour de trois piliers : social, environnemental, économique.

Dans le domaine du social

- Créer du lien.
- Valoriser les ressources locales.
- Permettre la rencontre des populations qui ne se côtoient pas habituellement (centre village et lotissement des Têpes).
- Favoriser les rencontres entre les générations et entre les cultures.
- Faire ensemble et partager.
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Pour les enfants

- Apprendre à vivre en groupe, à s'écouter, à réfléchir ensemble.

Dans le domaine de l'environnement

Education à l'environnement

- Constituer un échantillon des variétés locales ou régionales pour
 - conserver un patrimoine génétique, contribuant au maintien de la biodiversité,
 - promouvoir les variétés locales adaptées depuis des générations aux exigences d'un climat parfois rude.
- Promouvoir et sauvegarder les variétés anciennes.
- Préserver la biodiversité.
- Sensibiliser et initier aux pratiques écologiques. Ces comportements respectueux de l'environnement s'exportent souvent hors de l'enceinte du verger et modifient les habitudes de la vie quotidienne : tri des déchets, compostage, économie d'eau...
- Apprendre : taille des arbres, greffe, rambotage.
- Transmettre des savoir-faire.
- Consommer des produits locaux naturels.

Pour les enfants

- S'amuser à reconnaître les fruitiers,
- Découvrir comment se nourrit un arbre, à quelle période les fruitiers produisent...

Paysager

- Améliorer le cadre de vie.

Dans le domaine de l'économique

- Vendre des fruits bio et les produits réalisés à partir des fruits récoltés au verger.
- Créer un emploi saisonnier : entretien, cueillette, organisation d'animations...

Une association en gestation pour gérer cet espace

Ce projet est porté, aujourd'hui, par la commune, via la commission environnement. Il a été travaillé avec les

- Croqueurs de Pommes Jura Petite Montagne, association de promotion et de sauvegarde des arbres fruitiers.
- Cinq étudiantes en BTS Gestion et Protection de la Nature du CFA agricole de Montmorot. Leur mission a été de proposer un schéma de plantation, les variétés d'arbres fruitiers à planter, de sensibiliser les écoliers et de planter ces 35 arbres.
- Personnes ressources du territoire.

La commission environnement mène une réflexion sur le projet dans sa globalité (plantation, gestion, entretien et animation) avant d'en confier sa gestion à une association. Toute personne pourra adhérer à cette association dont les missions seront d'entretenir le verger mais également de conduire des événements conviviaux. Il y a besoin de forces vives pour l'animation, le suivi de projets ou l'animation du site internet.

Une réunion d'information aura lieu courant janvier 2017. Aussi, si vous êtes intéressé, laissez vos coordonnées à la mairie auprès de la secrétaire de mairie ou venez rencontrer l'adjointe en charge du dossier en mairie le jeudi soir à partir de 18h00.

A vos agendas : inauguration du verger au printemps 2017

RESTAURONS ENSEMBLE

LE PATRIMOINE CLASSÉ « MONUMENTS HISTORIQUES » DE NOTRE COMMUNE



Rappel Historique

La Commune de Chilly-Le-Vignoble et son Conseil Municipal, conscients de l'importance artistique et historique de plusieurs objets classés «Monuments Historiques» présents dans l'église Saint Georges et conscients de leur responsabilité engagée au regard de ce patrimoine, ont décidé de procéder à leur restauration et à leur mise en valeur. Cette décision a été prise avec l'assentiment et le soutien de nombreux habitants de la commune. Montant de la somme à trouver : environ 13 000 €

Le projet

Le projet porte sur la restauration de la toiture en laves de l'église et la restauration d'un ensemble de 3 objets mobiliers classés Monuments Historiques.

Compte tenu du coût important que ce chantier nécessite, il a été décidé du montage d'une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

La fondation du patrimoine, qu'est-ce que c'est ?

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission initiale de sauvegarder et mettre en valeur les très nombreux édifices menacés, bâtis au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages. Elle participe à la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité.

Elle dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale.

Comment faire votre don en un clic sur le site sécurisé ?

Par internet : rapide et sécurisé
www.fondation-patrimoine.org/44314

Par courrier

En retournant le bon de souscription ci-contre complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de :
«Fondation du patrimoine - Eglise de Chilly-le-Vignoble»

A l'adresse suivante

Fondation du patrimoine - Maison du bâtiment
BP 1239 - 25004 Besançon Cedex

Oui je fais un don pour soutenir la restauration de l'église de Chilly-le-Vignoble

Le montant de mon don est de :euros
et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

- sur le revenu
- de solidarité sur la fortune
- sur les sociétés

Nom et prénom

Adresse

Email

Téléphone

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable ou de l'impôt de

solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.

Pour les entreprises, réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 % du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Vous récupérez donc 66 % du montant de votre don grâce à l'envoi d'un reçu fiscal.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, de nombreuses personnes peuvent être intéressées par ce beau projet.

Journées Européennes du Patrimoine, 17 et 18 septembre 2016

Cette année encore la Commune de Chilly-le-Vignoble a très activement participé aux Journées Européennes du Patrimoine, en liaison étroite avec l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA).

Deux thèmes principaux ont été retenus et mis en avant cette année :

1. Le Patrimoine historique du village dans sa diversité de formes et de lieux, avec un focus particulier sur l'église Saint Georges et son Patrimoine mobilier classé ou inscrit au titre des Monuments Historiques.

2. L'héritage scientifique laissé par Charles Chamberland, personnage important de Chilly-le-Vignoble, proche et prolifique collaborateur de Louis Pasteur, avec l'organisation, par l'association « Pour Que Vive la Sorne », dans la salle Anne de Gaignaire, d'une conférence, animée par M. Gibey et d'une remarquable exposition consacrée à la vie et à l'œuvre de ce savant encore mal connu.

Ces Journées du Patrimoine ont rencontré un vif succès auprès du public, puisque plus de 200 personnes, ont été accueillies sur les 2 sites durant le week-end. Elles ont été également l'occasion de lancer officiellement le projet de collaboration de notre commune avec la Fondation du Patrimoine.

Contacts pour toutes informations



Fondation du patrimoine
Délégation Bourgogne Franche-Comté
Maison du Bâtiment - BP 1239
25 004 Besançon cedex
Tél : 03 81 47 95 14
franche-comte@fondation-patrimoine.org



Mairie de Chilly-le-Vignoble
135 Grande rue
Tél : 03 84 43 09 32
mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr

CCAS

Début 2016, le Centre Communal d'Action Sociale a été dissous et remplacé par la Commission Communale d'Action Sociale. Cette possibilité qui nous a été offerte de dissoudre le CCAS en tant qu'entité indépendante et de la réintégrer en tant que commission dans le budget de fonctionnement communal permet une simplification administrative et un gain de temps. Les activités et objectifs n'ont pas changé.

Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale sont Philippe Gricourt, Béatrice Petitjean, Françoise Dubois, Jeanine Mégard, Annie Guigon, Zorah Qochih, Sophie Auxoux et Denis Mathieu.

Il nous a semblé important de questionner les aînés pour connaître quel type de prestation nous pouvons leur offrir. Sur 83 foyers, nous avons obtenu 28 réponses, ce qui représente 1/3 des personnes interrogées.

- 13 personnes étaient intéressées par un voyage
- 10 personnes étaient intéressées par un repas
- 3 n'étaient pas intéressées
- 2 personnes ne souhaitent ni le voyage, ni le repas proposé.

La commission s'est réunie, et au vu du peu de réponses, a décidé, pour cette année une manifestation en novembre 2016.

Pour 2017, nous ne manquerons pas, comme nous l'avons fait en 2015, lors de « Pommes en fête » de récolter quelques subsides pour permettre d'étoffer nos activités futures. La Commission Communale d'Action Sociale permet également aux jeunes du village de bénéficier de la carte Avantages jeunes qui est proposée au tarif symbolique de 1 €. En 2016, nous avons distribué 119 cartes, soit 10 % de plus qu'en 2015.



Le dimanche 20 novembre 2016, nous avons convié les aînés à un après-midi festif avec la participation de l'accordéoniste connue de tous Maria Coulon et avons proposé un plantureux buffet de desserts et chocolats, réalisés par des pâtisseries de Lons-le-Saunier et un chocolatier d'Arinthod.

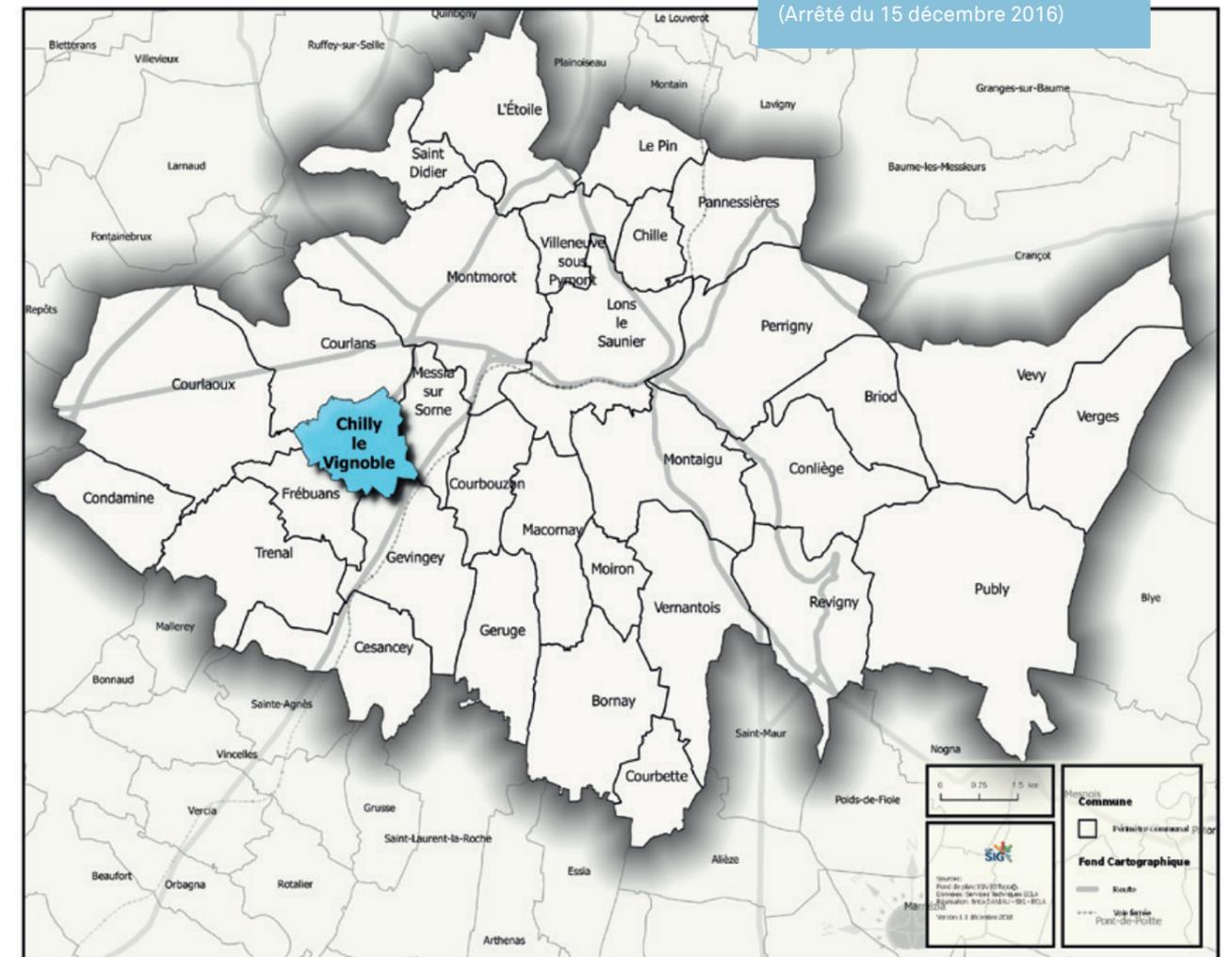


Espace Communautaire Lons Agglomération

La répartition d'un nouveau conseil communautaire fort de 63 conseillers se fera comme suit :

- Lons le Saunier 25 sièges
- Montmorot 4 sièges
- Perrigny 2 sièges
- Courlaoux 2 sièges
- Courlans 2 sièges
- Macornay 2 sièges
- et les 26 autres communes à 1 siège.

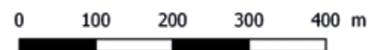
LES 32 COMMUNES D'ÉCLA
(Arrêté du 15 décembre 2016)





Mairie de
Chilly-le-Vignoble

- 1 Mairie
- 2 Parc des Vignes
- 3 Église
- 4 Cimetière
- 5 Bibliothèque
- 6 Salle Anne de Gaignaire
- 7 Alambic
- 8 Monument aux morts
- 9 Foyer rural / Stade
- 10 Ball-Trap
- 11 Lotissement
- 12 Lavoir "Moulin Roman"
- 13 Lavoir
- 14 Verger
- 15 Mare des Têpes



LES SERVICES

À LA POPULATION

INFIRMIÈRE

135Bis grande rue – Chilly-le-Vignoble

Tél 03 84 44 98 50

Ce cabinet fonctionne uniquement sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE

88 rue des écoles – Chilly-le-Vignoble

Le mercredi de 16h30 à 18h30 et le vendredi de 17h30 à 19h30

SOS GUÊPES

Pour l'enlèvement des nids de guêpes, d'abeilles ou de frelons

M. ROUSSELOT – Tél. 03 84 44 66 40 – St-Germain-les-Arlay

EAU POTABLE

La commune dépend du SIER (Syndicat Intercommunal des Eaux du Revermont)

2 rue Sommier – 39570 Montmorot

Tél 03 84 47 02 03 – Fax. 03 84 47 00 77

E-Mail : bureau@sie-du-revermont.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La commune dépend du SICTOM,

route de Bletterans - 39570 Montmorot

Tél. 03 84 86 16 16 – Fax. 03 84 24 17 90

Le ramassage a lieu

- Tous les vendredis matin pour les bacs gris (les sortir le jeudi soir)
- Tous les 15 jours (semaine impaire) le vendredi pour les bacs bleus (les sortir le jeudi soir)

Pour un changement de bac ou pour récupération d'un bac cassé, s'adresser en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Maison des Solidarités Départementales (ex centre médico-social)

5 rue du Colonel Mahon – 39000 Lons-le-Saunier

Tél. 03 84 87 13 13

SICOPAL

Service à domicile - Personnes âgées - Restaurant scolaire

6 rue du Puit Salé – 39000 Lons-le-Saunier

Tél. 03 84 24 83 99

TRANSPORT À LA DEMANDE MALIS

Ce service fonctionne du mardi au samedi (sauf jours fériés)

N° vert : 0 800 88 18 46

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Guichet unique « infos seniors »

355 boulevard Jules Ferry à Lons-le-Saunier

Tél : 09 69 39 40 39

clicjuraseniors@jura.fr

ESPACE JEUNES LONS-LE-SAUNIER

Insertion professionnelle et sociale des jeunes

1000 rue des Gentianes à Lons-le-Saunier

03 84 87 02 56

Site web: www.milosudjura.fr

INFO JEUNESSE JURA

17 place Perraud à Lons-le-Saunier

Tél. 03 84 87 02 55

Ouverte du mardi au vendredi de 10 à 18h en continu

et samedi de 10h à 12h30

www.ijlonslesuanier.com - ijlonslesuanier@jeunes-fc.com

CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DES CORDELIERS

Composé d'une médiathèque et d'un cinéma.

7 rue des Cordeliers à Lons-le-Saunier

Tèl : 03 84 47 85 50



DÉFIBRILLATEUR

A l'entrée de la salle des fêtes, vers la mairie

Retrouvez tous ces services sur le site internet de la commune
www.chillylevignoble.fr

VOIRIE ET SÉCURITÉ

Ces deux domaines, étant fortement liés, font l'objet d'un bilan commun



BILAN 2016

Grande rue

Courant mai, le Conseil Départemental a fait refaire la bande de roulement de la grande rue par l'entreprise Eurovia. Le produit utilisé est du « gripfibre », produit choisi dans l'appel d'offres du Conseil Départemental.

Impasse de Marigny

Des potelets amovibles ont été installés ainsi que la signalisation réglementaire, par l'agent technique conformément à la décision du conseil municipal de décembre 2015.

Signalisation rue des tilleuls, rue des écoles, rue Chamberland

Sur proposition de la commission voirie, le conseil municipal a validé l'installation de signalisation routière comme : sens unique sur la 1^{ère} partie de la rue des tilleuls, sens unique rue des écoles, et interdiction de stationner sur toute la rue Chamberland. Ces installations ont été réalisées courant septembre par l'agent communal.

Elagage des arbres surplombant le domaine communal

Il est rappelé que l'élagage des arbres ou la taille des haies sont du ressort et à la charge du propriétaire du terrain et qu'il lui appartient d'effectuer les travaux régulièrement (article

L2212-2 du code général des collectivités territoriales). Des courriers ont été adressés aux propriétaires pour qu'ils se mettent en conformité.

Réfection du parking derrière la mairie

Celui-ci a été refait en bicouche calcaire, cet automne par la société Eurovia.

PROJETS 2017

Rue des écoles

Pour permettre aux riverains de stationner à proximité de leur domicile, la commission « voirie » a proposé, au conseil municipal, de matérialiser des places de parking le long de la rue des écoles et rue de la cure. Cette décision a été validée lors de la séance du 13 décembre 2016 et la réalisation se fera dans les prochaines semaines par l'agent technique.

Sur Chaloz

La sortie des véhicules du lotissement Sur Chaloz peut être dangereuse car les véhicules provenant de Frébuans arrivent souvent à une vitesse excessive et la visibilité est assez réduite. La commission « voirie » a proposé aux élus l'installation d'un panneau « d'interdiction de tourner à droite » pour tous les véhicules provenant de Frébuans. Ceux-ci seront contraints de passer par la rue de la colonie. Le conseil municipal a validé cette proposition qui sera mise en place dans quelques semaines après information des riverains.

Carrefour route de Lons/rue de l'hospital

La commission « voirie » propose de procéder à un enrochement de la partie centrale du carrefour car la visibilité est quasiment nulle. Le conseil municipal a validé cette proposition qui sera mise en place dans les prochaines semaines.

RD158/159

Une étude est actuellement en cours pour un aménagement de sécurité du carrefour et des axes routiers Messia/Frébuans et route de Courlans avec une limitation du tonnage.

VOIRIE ET SÉCURITÉ - SUITE -

DOMAINE « BOIS ET FORETS »

Qu'est-ce que l'affouage ?

L'affouage communal est défini dans le code forestier comme un mode de jouissance des produits des forêts communales. Il est proposé par la commune forestière à ses habitants afin qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres. Après délibération du conseil municipal, tous les habitants occupant un domicile réel et fixe dans la commune peuvent bénéficier de l'affouage. En pratique, les volumes des lots délivrés doivent correspondre avec les besoins domestiques et doivent être inférieurs à 30 stères.

Modalités d'attribution d'un lot

La municipalité de Chilly-le-Vignoble est propriétaire d'environ 75 ha de forêts situés principalement sur le territoire de Montmorot mais également sur les Cossons (à proximité du ball-trap). Chaque année, le conseil municipal décide, sur les conseils des agents de l'ONF, l'ouverture à l'exploitation d'une parcelle de son domaine. Il fixe le prix du lot de bois pour la saison et valide le règlement d'affouage. Les personnes intéressées par ces lots de bois s'inscrivent en mairie et les membres de la commission « bois et forêts » se rendent sur la parcelle à exploiter pour procéder à l'estimation des volumes et au marquage des bois à couper. Puis les affouagistes sont invités à participer à une réunion pour le tirage au sort des lots attribués. Dans le règlement annuel, il est stipulé que l'abattage et le façonnage doivent être réalisés avant le 15 avril et le débardage avant le 15 octobre.



Saison 2016/2017

Pour la saison d'affouage 2016/2017, la municipalité a ouvert à l'exploitation la parcelle n° 33 située sur le territoire des Cossons à Chilly-le-Vignoble (forêt située entre le ball-trap et l'ancienne voie de chemin de fer vers le chemin de la biche). Ce sont 16 ménages de Chilly-le-Vignoble qui se sont inscrits pour cette saison. Le lot de bois estimé sur pied à 20 stères sera facturé 140 €.

Travaux de réfection du chemin des Montarliers

L'accès à la coupe ayant été fortement dégradé par les débardages successifs, il a été décidé de refaire ce chemin. Les travaux ont été réalisés au mois d'août 2016 pour un montant de 1 552.57 € TTC. Cette somme avait été inscrite au budget 2016.

LA BIBLIOTHÈQUE DE CHILLY AIME...

Parmi beaucoup de titres choisis pour tous, voici quelques lectures proposées par l'équipe de la bibliothèque :

FICTIONS POUR ADULTES

La danse des vivants Antoine RAULT

Été 1918. Dans un hôpital militaire, un jeune homme se réveille amnésique. Il a tout oublié : son passé, son nom, mais il parle aussi bien français qu'allemand. L'espion idéal pour les services secrets. Mais peut-on être un autre quand pour soi-même on n'est personne ? Excellent roman historique, d'aventure et d'espionnage.

Le cri Nicolas BEUGLET

A l'aube d'une nuit glaciale, le corps d'un patient est retrouvé étranglé dans sa cellule, la bouche ouverte dans un hurlement muet. Et les énigmes se succèdent : que signifient ces dessins indéchiffrables sur le mur de sa cellule ? pourquoi le personnel de l'hôpital semble si peu à l'aise avec l'identité de cet homme interné depuis plus de trente-trois ans ? C'est le début d'une enquête terrifiante. Inspiré par des découvertes et des événements récents, « Le cri renvoie à nos peurs les plus intérieures ». Un thriller sur la folie des hommes et le danger d'une science dévoyée. Captivant !

FICTIONS JEUNESSE

Roman

Alerte au yéti - série apprentis véto très spéciaux de Suzanne Selfors

« Ben se morfond à Boutonville. Il a été envoyé en vacances chez son grand-père dans ce village à l'abandon. Il s'attend à s'ennuyer ferme et pourtant dès la première nuit il aperçoit une créature étrange dans le ciel. Ben n'est pas le seul à l'avoir vu : Perle, une fille du village bavarde, curieuse et plein d'entrain l'a aperçue elle aussi et pour elle il n'y a pas de doute : c'est un dragon ! » Une belle aventure pour ces deux enfants qui vont partir à la découverte du mystère de Boutonville et côtoyer des animaux fabuleux.

Conte

Anya et tigre blanc Fred BERNARD, Francois Roca
«les enfants ne disparaissent pas comme ça. Aucune trace sur la neige. Quelqu'un ou quelque chose avait dû les prendre, mais quoi ? » Du suspens, du froid et de sublimes illustrations !

Album jeunesse

La déclaration des droits des mamans

Elisabeth Bami

«Les mamans comme les papas ont le droit de ne pas être parfaites, de réparer les vélos, de s'éclater à leur boulot, d'être tranquilles quand elles lisent aux toilettes, de changer de vie ... ». Papa et maman ne sont pas des supers héros mais tentent de rendre leur vie la plus heureuse possible. Un petit livre qui combat les stéréotypes



Beaucoup d'autres ouvrages nous ont plu et sont à votre disposition dans nos rayons :

- le mercredi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 17h à 19h
- vacances scolaires, le mercredi de 16h30 à 18h30.

Retrouvez la liste de nos dernières acquisitions sur le site de la commune et n'hésitez pas à nous les réserver <http://www.chillylevignoble.fr/fr/information/54021/nos-acquisitions>

POUR QUE VIVE LA SORNE



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association « Pour Que Vive La Sorne », le 18 novembre 2016 . 16 personnes présentes.

À travers ce compte rendu c'est toute la vie de l'association qui apparaît avec ses réussites, ses faiblesses et ses espoirs.

LES ACTIONS ET LES ACTIVITÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2016

Le bilan par le Président

•28 mai, nettoyage de la rivière et fête de la rivière.

Nous nous réjouissons de la réussite de cette action citoyenne et de l'événement festif qui suivit. C'est une vraie découverte de la rivière qui a réuni beaucoup de participants. Dommage que nous ayons dû annuler la guinguette pour cause de mauvais temps.

Nous remercions particulièrement Messieurs Buatois, Tess, Pereira, Mégard, Pascal Maublanc.

• Journées du patrimoine des 17 et 18 septembre.

Ce fut l'occasion de faire venir à Chilly-le-Vignoble l'exposition sur Chamberland réalisée par Arbois. Cette exposition désormais stockée à Chilly est appelée à circuler dans les établissements scolaires, à l'hôpital et d'autres lieux.

La présentation par Monsieur Gibey fut très appréciée. Nous le remercions chaleureusement ainsi que Monsieur Bruniaux d'Arbois et la mairie de Chilly pour le prêt de la salle et l'aide à l'organisation.

Cette soirée d'inauguration a accueilli 60 personnes, toutes très studieuses à la présentation. L'apéritif qui suivit permit de prolonger le souvenir de Chamberland, habitant de Chilly et proche collaborateur de Pasteur.

•Participation à la commission municipale de l'environnement

Projet de verger collectif, plantations... La participation de notre association se heurte au faible nombre de ses adhérents.



ASSOCIATION
«POUR QUE VIVE LA SORNE»
MAIRIE DE CHILLY-LE-VIGNOBLE
135, Grande Rue
39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Le bilan de la trésorière

Cette année il n'y a pas eu de rentrées d'argent car l'association n'a pas organisé de repas. Le dernier repas organisé a rapporté 300 € après paiement des charges, pour 2 jours de travail des nombreux bénévoles. Nous réfléchissons à d'autres initiatives. Néanmoins, après l'achat d'un parquet, il reste en caisse 2 131,57 €. Jusque-là, tout va bien...

LES PROJETS D'ACTIONS EN 2017

Journée de la fête de la rivière

Fixer une date cyclique début juin.

14h : nettoyage de la rivière ; 16h : concours de pêche ; 20h : soirée guinguette. Voir avec la municipalité pour un chapiteau (ou avec Pascal Maublanc...), pour une situation de repli en cas de pluie.

S'organiser auprès des commerçants spécialisés pour avoir des lots d'articles de pêche.

Nature, culture et environnement

Contacteur Jura Nature Environnement pour la faune et la flore de la rivière...

Contacteur le SICTOM pour le tri lors du nettoyage de rivière. Château Gaillard : reconnaissance de cette zone en zone humide et convention avec la commune de Courbouzon qui entretiendra le site pendant 10 ans. Profiter de cette occasion pour favoriser l'accès au site par défrichage et balisage. Contacter Monsieur Mordefroid par rapport à la recherche historique sur l'existence de la motte féodale.

Journées du patrimoine

Dans le prolongement de celles de 2016, nous envisageons de réaliser un parcours sur les pas de Chamberland qui nous mènera vers les sites et les maisons du village où il a séjourné : maisons Chamberland, maison rue de l'Hôpital, Tocade et le cimetière avec sa tombe et celles de sa famille. Il serait bon d'associer les propriétaires de ces maisons pour des visites éventuelles.

À partir des plaques de verre photographiques retrouvées dans le grenier de sa maison, nous souhaitons réaliser des

tirages et faire le parallèle entre le Chilly actuel et celui qu'a connu Chamberland à travers une exposition.

Nous souhaitons également présenter les objets que la mairie a acquis lors de la vente du Clos Chamberland ainsi que ceux donnés par des particuliers.

Afin d'engager des actions à plus long terme, un inventaire Chamberland serait souhaitable : informations, objets, photos, patrimoine... ainsi que les témoignages des quelques personnes du village qui en ont encore le souvenir. Nous pourrions peut-être avoir l'aide de la maison Pasteur à Arbois, de l'institut Pasteur, de la DRAC, de la mairie, du département... Il nous apparaît important de faire connaître Chamberland au-delà de notre commune. Toutes ces informations, objets et souvenirs que nous détenons pourraient dans un premier temps être présentés sur un site internet en lien avec celui de la commune...

Autres axes prévus cette année, le nettoyage du clocher et la mise en valeur de l'horloge.

Le terroir

Le 21 janvier nous organiserons sur invitation une soirée dégustation avec le vigneron Monsieur Vapillon. Ce sera l'occasion de découvrir le vignoble et les produits du terroir. Cette première soirée est un essai que nous développerons les années suivantes en fonction de sa réussite.

La « Saint Georges »

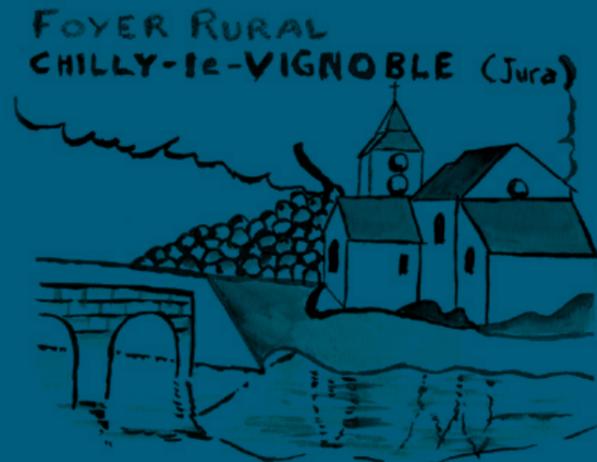
C'est la fête paroissiale de la commune. Nous réfléchissons à une idée de repas dansant qui pourrait refléter les différentes cultures du village...

D'autres idées

Elles dépendent surtout du nombre de bénévoles qui nous rejoindrons : les lavoirs de Chilly, les moulins...

À la fin de l'assemblée générale nous avons procédé au renouvellement du bureau. Ont été élus à l'unanimité : Président : Georges Ladoy; Vice-Président : Fabrice Roussé; Trésorières : Sylvana et Anna Oudart; Secrétaire : Dominique Billot.

La soirée s'est achevée par le verre de l'amitié à 22h.



**Association LE FOYER RURAL
DE CHILLY-LE-VIGNOBLE**

83 rue de la Cure
39570 CHILLY-LE-VIGNOBLE

Contacts :

téléphonique : 03.84.24.04.74
e-mail : f.dubois3@wanadoo.fr
ou fr.chillylevignoble@orange.fr

**L'association « le foyer rural de Chilly »
propose les activités suivantes :**

- Astronomie..... animateur Yves DUBOIS
03 84 24 02 74
*Réunion mensuelle pour des soirées
d'observation du ciel*
- Balades animateur Bernard BOUQUIN
03 84 44 12 39
*Balades tous les mardis – Rendez-vous à
la salle du foyer rural à 13h15*
- Broderie..... animatrice Claire BOLEAT
03 84 47 30 23
Réunion le vendredi soir tous les 15 jours
- Photographie..... animateur Yves DUBOIS
03 84 24 02 74
Réunion mensuelle le mardi à 20h

Pour participer à une ou à toutes les activités, la cotisation annuelle est de 18 € (assurance comprise).

Les évènements 2016



Marché aux puces

chaque année au mois de mai dans l'enceinte du parc des vignes. Cette manifestation permet à l'association de financer le repas des aînés, le spectacle des enfants ainsi que ses activités et ses frais de fonctionnement.

Repas des anciens et arbre de Noël des enfants

L'association Le Foyer Rural offre chaque année (2^e samedi de décembre) un repas aux aînés du village âgés de + de 70 ans et leur conjoint et un spectacle aux enfants avec distribution de friandises.

Les projets d'animation 2017

Samedi 11 mars 2017 - Carnaval

dans les rues du village avec défilé de char et distribution de friandises.

Dimanche 14 mai 2017 - Marché aux puces

dans le parc des vignes

Dimanche 25 juin 2017

Voyage culturel à Gruyères et Moléson

Départ : de Chilly-le-Vignoble en direction de Gruyères - Moléson. Visite de la fromagerie d'alpage, située dans un chalet d'alpage traditionnel. Déguster des traditions ancestrales de cet endroit. Puis continuation vers le plus beau panorama de Suisse romande : accédez au sommet du Moléson en funiculaire et téléphérique pour admirer le panorama le plus complet de notre coin de pays. Du Mont Blanc au Jura en passant par Lausanne et les plus connus des sommets de l'Oberland Bernois. Déjeuner panoramique au sommet du Moléson sur la plus haute terrasse du canton à la vue d'un panorama grandiose. Puis poursuite à Broc pour la visite et dégustation de la chocolaterie Caillier. Retour à Chilly-le-Vignoble où l'association vous proposera de clôturer cette journée en partageant le dîner.

Les modalités pratiques et le coût seront communiqués prochainement dans les boîtes aux lettres.

Samedi 29 juillet 2017 - Nuit des Etoiles

Avec la participation du club d'astronomie de Saint-Claude

Samedi 9 décembre 2017

**Repas des aînés de + de 70 ans et leur conjoint
et Arbre de Noël pour les enfants.**

COMITÉ DES FÊTES & DE BIENFAISANCE



En décembre 2015 lors d'une soirée débat ouverte aux habitants du village, le comité des fêtes et de bienfaisance de Chilly-le-Vignoble avait prévu, pour l'année 2016, de répondre au mieux aux demandes et propositions d'actions qui lui avaient été formulées. Mais les aléas de temps, de disponibilités et de fonctionnement de la vie associative obligent souvent à revoir le programme d'actions et faire des choix.

Quatre temps forts ont donc rythmé l'année 2016.

La « Tartifète », un moment de convivialité très apprécié et attendu par beaucoup sera renouvelée courant mars 2017 afin de renouer avec la tradition.

Le 9 mai au Parc des Vignes, en partenariat avec l'association « Pour que Vive la Sorne », le spectacle de « La Jurassienne de réparation » avec le théâtre Group' fut un grand moment de vie d'une famille d'artisan garagiste autour d'une performance

mécanique précise et d'instant de vie banales mais truculents.

Un concert le 9 juillet avec « Mathis » un jeune musicien - chanteur jurassien de talent, les « Summer Snow » un trio acoustique lédonien qui invite au voyage au rythme d'un répertoire pop/rock et les « Gadjó Combo » un quatuor de musiciens de jazz manouche d'exception.

Le 18 décembre, une invitation au voyage au travers du théâtre avec comme invité d'honneur nos amis du Glougloukisthan.

2017 sera celle du renouvellement des instances de l'association. Une assemblée générale sera programmée début d'année. Les bénévoles désireux de s'investir sont les bienvenus.

LES AMIS TIREURS DE CHILLY



Pour l'année 2016, le stand de tir est resté ouvert 5 mois (mi-avril à mi-septembre). L'Association est composée de 44 licenciés FFBT et 5 membres actifs.

Les entraînements se sont déroulés par alternance les samedis de 14h30 à 18h30 et les dimanches et jours fériés de 9h45 à 12h15. Ce fonctionnement sera reconduit pour la prochaine saison.

Le concours organisé du 14 au 17 juillet a connu une bonne participation de 50 barragistes et les repas servis dans un cadre champêtre ont été appréciés. De nombreux tireurs ont

été engagés dans des concours départementaux où ils ont obtenus de multiples récompenses, à savoir des médailles d'or, d'argent et de bronze et ce dans différentes catégories.

Prévision pour l'année 2017 : un concours sera organisé mi-juillet. Participation aux différents championnats départementaux.

Président..... Richard DAGO - Lons-le-Saunier
Secrétaire Jérôme DAMELET
Trésorier Michel GIBAUD - Trenal
Responsable logistique..... Carmine GISO - Chilly-le-Vignoble

MÉMOIRES DE VILLAGE

Vie et souvenir de la doyenne du village

Doyenne du village, Mme MONNET a bien voulu s'entretenir avec moi de la vie du village dans les années 1920, avec son regard d'enfant.

« Née à Pannessières en Juillet 1918, je suis arrivée à Chilly le Vignoble à l'âge de 3 mois. Ma mère, Gilberte Blanchard (1893-1982), était de Chilly. Issue d'une famille auvergnate aisée qui avait emménagé à Chilly au 16ème siècle.

Mon père était de Pannessières mais lorsque mon grand-père Louis Blanchard a créé la scierie, toute la famille a emménagé dans une très grande maison qui faisait l'angle de la Grand Rue et de la Rue des Ecoles.

L'ouverture de la scierie à Chilly a eu lieu en Octobre 1918, ce qui fait que j'habite Chilly depuis 98 ans.

Mon père, exploitant forestier, fournissait le bois pour la scierie.

Un de mes premiers souvenirs remonte à 1921, lorsque des travaux étaient effectués dans la maison à Chilly. Avec ma cousine, on voyait les ouvriers boire à la bouteille ; on trouvait cela extraordinaire. J'ai voulu faire pareil et j'ai bu du potassium. J'en ai encore des séquelles aujourd'hui. Je me rappelle d'ailleurs que ma mère m'amenait à l'école de la bouillie pour que je puisse manger.

“ On apprend à compter avec des bûchettes ”

L'école de Chilly : il y avait une institutrice et un instituteur. On apprend à compter avec des bûchettes. A la sortie de l'école, on allait chez les religieuses, à gauche en face de l'école, faire sa prière. Il y avait une mère supérieure, une religieuse qui s'occupait des petits et une qui était infirmière.

Le samedi, une religieuse qui jouait de la musique, venait de Lons.

Nous avions école tous les jours, samedi compris. Je me souviens du curé, un homme avec un grand chapeau, en soutane et avec des chaussures noires ornées de grandes boucles.

Tous les matins, les grands de l'école allaient à la messe, ils arrivaient au milieu de la cérémonie puis allaient au catéchisme et ensuite, ils arrivaient à l'école à 8h du matin.

Le dimanche, le carillon sonnait une fois, c'était la petite cloche ; deux fois, la grosse cloche et trois fois, les deux réunies.

Il y avait des missions. Les prêtres venaient pendant dix jours, s'installaient à la cure et allaient dans toutes les maisons du village et tous les soirs, il y avait des cérémonies à l'église et tous les habitants y allaient.

Je me souviens des discussions très vives entre les cléricaux et les non cléricaux mais la majorité des habitants suivaient les cérémonies religieuses.



Dans la grande rue, la grosseur du tas de fumier démontrait la richesse des habitants mais tout le monde nettoyait la rue pour le passage des processions religieuses.

La première communion à Chilly se terminait par les vêpres et ensuite Mademoiselle Léonie Clerc, qui habitait au château de Chilly invitaient les enfants à un goûter.

Pour ce faire, ils passaient par un tunnel allant de l'église au château. Cela s'est terminé en 1918 vu le mauvais état du passage. Tous mes oncles et tantes ont emprunté ce tunnel. Mademoiselle Clerc, le jour de la St Jeanne d'Arc distribuait des oriflammes dans le village pour que chacun puisse décorer sa maison.

Je me souviens de quelques commerces de Chilly. A gauche du « p'tit bouchon », il y avait une cour entourée de dalles piquées dans le sol et un commerçant itinérant vendait des volailles, des légumes...

Il y avait le café de Monsieur Moret (maison à droite de l'hôtel actuel) qui faisait aussi épicerie. Il travaillait à la sécurité sociale qui venait d'ouvrir et son épouse tenait le commerce. Il faisait également partie de la fanfare. La première cabine téléphonique de Chilly y était installée.

A gauche, se situait le café de Marguerite Fraulin. Sa famille habitait pratiquement en face et je me souviens que la fille Fraulin a été la première à porter des culottes « Petit Bateau » qu'elle ne manquait pas de nous montrer.

Lors des vendanges, on buvait du vin doux dans des grandes cuves posée devant les maisons des vigneron. On y nettoyait les raisins avant la pressée dans la cour. Nous buvions ce vin doux avec des macarons en guise de paille, les enfants des vigneron eux, avec des bouts de paille.

De 1929 à 1934 je suis pensionnaire à Bletterans et revenais à Chilly tous les trimestres.

A 16 ans, ma mère et ma grand-mère étant malades, je réintérai la maison familiale...

Un grand merci à Mme Monnet dont la mémoire est exceptionnelle et qui a un réel talent à conter la vie du village à cette époque et gare à vous si vous la contredisez...

Entretien réalisé par Philippe GRICOURT

La dolce vita de Chilly-le-Vignoble

Dans les années 1950, Chilly-le-Vignoble accueille de nouveaux habitants d'origine Italienne. Mais quelle est l'histoire de cette communauté jurassienne ? Et pourquoi avoir choisi ce village en particulier ?

Tout a commencé en 1949, à la sortie de la guerre. Rafael TAMARO, originaire de la région de Naples en Italie, part travailler dans les mines en Belgique.

Un week-end de 1952, il rend visite à un ami Italien installé à Messia-sur-Sorne dans le Jura. Il trouve la région agréable et du travail lui est proposé dans l'entreprise Tonetti, aux carrières de Chantrons (actuelle zone commerciale). Il quitte alors le travail fastidieux des mines et vient s'installer à Montmorot.

Un jour, venant effectuer quelques travaux de réparations dans une maison de Chilly-le-Vignoble (P'ti Bouchon), il décide de s'installer dans ce charmant village.

Deux ans plus tard, en 1954, il fait venir sa famille : sa femme Theresa (née COPPOLA) et ses deux filles, Philomène (19 ans) et Grazia (17 ans). Le jeune fiancé italien de Philomène, Antonio INGLES, accompagné de son frère Gérard, rejoint cette dernière, après son service militaire, pour se marier à Chilly-le-Vignoble en 1956.

Theresa propose également à ses neveux de venir s'installer dans le Jura, où du travail en maçonnerie les attendait. Michel, Sabino, Josephe, Graziano et Vito COPPOLA rejoignirent donc le village jurassien.

Par la suite, d'autres membres de la famille (cousin, neveux...) sont venus s'installer à Chilly, comme les GIZO, DEL VECCHIO, DE LEO, PENACCHIO ou encore CONTARDO. C'est ainsi que, petit à petit, se constitua et s'agrandit la communauté italienne de Chilly-le-Vignoble.

Merci à Philomène et Antonio INGLES pour leur témoignage.

Entretien réalisé par Victoria BAUGIER et Félix JOLIVET

ETAT CIVIL 2016

SITE INTERNET

www.chillylevignoble.fr

Naissances

Salomé, Béatrice, Astrid GRAND	10 mars 2016
Abdallah DJENIDI	14 juillet 2016
Lou, Carole, Nelly CONSTANTIN	8 avril 2016
Abel, Roger, Georges MICHAUD ROBIN	27 novembre 2016
Louna HOURIEZ	28 novembre 2016
Lia, Guilia SALVADORI	23 décembre 2016

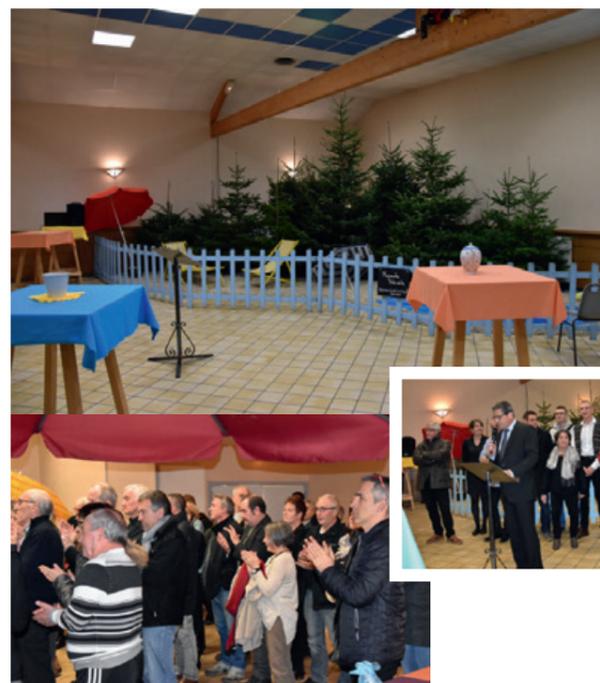
Décès

Cristina DE LEO née GIANETTA 28 janvier 2016

Mariages

Géraldine BANRY 23 avril 2016
Emmanuel CHOULOT

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2016



Un décor de plage, un buffet varié de mets réalisés par des bénévoles du village. Merci à Arnaud, Jean Claude, Jean-Marie, Jeanine, Aline, Edith, Françoise, Caroline, Daniel, Michel, Bernadette, Corinne, Annie, Fred, Julianna, Denise, Jacqueline, et mon mari et mes deux enfants.

Pourquoi ce décor ?

Tous les ans, c'est un challenge d'accueillir les habitants de Chilly-le-Vignoble dans un nouveau décor pour les vœux, cérémonie qui est un moment très important pour moi, de retrouvaille où nous pouvons nous rencontrer et échanger en toute sympathie.

2016 La plage de Vouglans ? Paysage jurassien !

2015 a été une année de violence en février et en cette fin d'année, aussi nous avons voulu vous accueillir en ce début année 2016 dans un cadre chaleureux, convivial, ensoleillé. Ce décor est aussi une traduction de ce que je ressens. Cela fait 10 ans que je vis à Chilly et je m'y sens bien. A dire vrai je suis fière d'être élue et de pouvoir œuvrer pour mon village et ses habitants.

Béatrice PETITJEAN



QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Deux possibilités pour naviguer sur le site internet :

- Partir à la découverte des rubriques :
Dans le menu vertical de gauche, par exemple la Mairie (le conseil municipal, les démarches administratives, les finances ...), Chilly pratique (les services du quotidien (déchetterie, numéros utiles...) etc.
Dans la barre horizontale du milieu, Communiqués, Bulletin municipal, Bibliothèque, Découvrir Chilly-le-Vignoble
- Utiliser la fonction Recherche en haut à droite dans le bandeau gris : saisir des mots clés simples, puis cliquer sur la loupe à droite

D'autres informations plus ponctuelles et appelées à changer souvent :

- La page du milieu consacrée aux actualités
- La colonne de droite comportant les informations pour contacter la Mairie, un Agenda des prochains événements sur la commune, la météo, des liens vers des sites internet utiles.

Comment retrouver une information ?

Par la fonction RECHERCHE en haut à droite : saisir des mots clés sans article et cliquer sur la loupe
Exemple : taper « TARIF SALLE DES FETES » ou « RAMASSAGE DES POUBELLES » : plusieurs résultats s'affichent, cliquer sur les titres pour trouver la page qui vous intéresse, faites défiler le texte et regarder tout en bas de l'écran, des documents (PDF) peuvent être proposés en téléchargement : cliquer dessus pour afficher le document.

ASTUCES

Si le document ne s'affiche pas dans le bon sens de lecture : le mettre en plein écran, faire un clic droit dessus et choisir dans la liste proposée « rotation horaire » ou « rotation antihoraire » - Pour sortir du mode Plein écran, appuyer sur ECHAP

Pour zoomer un texte : cliquer en même temps sur la touche SHIFT (ou CONTROL) et faire rouler la molette de la souris en avant ou en arrière

Pour faire défiler une page de haut en bas, tourner la molette de la souris

Ce site est en pleine croissance, n'hésitez pas à faire part de vos remarques, suggestions et à proposer vos photos insolites ou illustrant l'évolution du village pour alimenter notre onglet Découvrir Chilly-le-Vignoble !

MAIRIE

135 Grande Rue - 39570 Chilly le Vignoble
Tél. : 03 84 43 09 32 ou 09 65 22 52 70 - Fax : 03 84 47 34 09
E-mail : mairie.chillylevignoble@wanadoo.fr
Site internet : www.chillylevignoble.fr

Ouverture du secrétariat au public

Le lundi de 16h à 18h, le mercredi de 11h à 12h, le jeudi de 17h à 19h.
1er samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Permanences

Le maire et les adjoints : jeudi de 18h00 à 19h30
Et le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h

EQUIPE MUNICIPALE

Maire : Philippe GRICOURT, *quartier de l'Eglise*
1^{ère} adjointe : Béatrice PETITJEAN, *quartier du moulin*
2^{ème} adjoint : Christian NOUVELOT, *cour des poiriers*
3^{ème} adjointe : Françoise DUBOIS, *quartier sur Chaloz*

Et les conseillers municipaux :

Frédérique CHAMBARD, *quartier de la bibliothèque*
Arnaud CROISSANT, *route de Lons*
Jérôme JAILLET, *quartier de la cure*
Jeannine MEGARD, *quartier de l'Eglise*
José PASCOA, *cour des poiriers*
Zora QOCHIH, *quartier du moulin*
Michel ROBIN, *quartier sur Chaloz*
Caroline SAFFREY, *quartier de la Colonie*
Jean-Claude WOLFF, *rue principale*

Directeur de la publication : Philippe GRICOURT

Comité de rédaction : Béatrice PETITJEAN, Philippe GRICOURT, Françoise DUBOIS, Christian NOUVELOT, Anne-Camille SEYSSEL, Caroline SAFFREY, Dominique BILLOT, Philippe PETITJEAN, Félix JOLIVET,

Comité de lecture : Caroline SAFFREY

Conception et impression : Esprit Nomade

Crédits photos : Yves DUBOIS, Philippe GRICOURT, Christian NOUVELOT, Etudiantes du CFAA Montmorot, Pascal MAUBLANC, Dominique BILLOT, Philippe PETITJEAN, Caroline SAFFREY, SIDEC, École de Messia-sur-Sorne